

Le centre de soins SOS hérissons



Le centre de soins SOS hérissons a été créé en 2006 par Christina Meissner, biologiste de formation qui s'engage pour la préservation de la nature du canton de Genève depuis plus de 30 ans. Plus de 200 hérissons sont accueillis annuellement. Ils proviennent de la région franco-valdo-genevoise voire de plus loin. Environ 80% retrouvent la liberté après avoir été soignés. SOS hérissons est un centre agréé et reconnu par les autorités cantonales.

Les hérissons accueillis au centre. A l'arrivée des beaux jours (de mai à août), sont des jeunes voire des bébés, égarés ou abandonnés par leur mère. Les autres hérissons qui arrivent tout au long de l'année sont des animaux malades, affaiblis, amaigris ou blessés. Il faut savoir que 98% des hérissons meurent dans leurs deux premières années de vie ! Dans la plupart des cas, les causes sont directement ou indirectement humaines (débroussailleuses à fil, destruction d'habitat, piscines, etc.) d'où notre responsabilité d'en assumer les conséquences. Contrairement aux idées reçues, les hérissons percutés par des voitures n'arrivent généralement pas au centre car le choc subi est d'une telle ampleur qu'il les tue sur le coup.



Le moment de la remise en liberté est l'une des étapes les plus importantes pour les hérissons qui doivent désormais réapprendre à se débrouiller seuls. Ils sont relâchés dans leur jardin d'origine ou dans le jardin d'adoption d'une famille d'accueil volontaire. La perspective de cette remise en liberté permet de sensibiliser les propriétaires de jardin à la nécessité de préparer un jardin idéal pour le hérisson, un jardin dans lequel il pourra trouver gîte et nourriture. **Le hérisson joue alors le rôle d'ambassadeur idéal pour la biodiversité** car un jardin riche en milieux naturels profitera à bien d'autres espèces sauvages.



Le centre de soins SOS hérissons fonctionne grâce au soutien du canton de Genève, aux dons et à l'aide de bénévoles qui participent aux tâches quotidiennes de nettoyage et de nourrissage. Il est possible de parrainer un hérisson et de suivre l'évolution des pensionnaires directement depuis le site internet du centre. Sur demande, le centre peut également être visité.

Pour plus d'informations

SOS hérissons répond à vos appels tous les jours de 9h à 16h : T 078 821 16 69

Documentation et conseils : www.christinameissner.com/nature/sos-herissons/

